

faut de façon encore plus urgente aller au fond des problèmes qui affligent les enfants. Cette année spéciale devrait nous avoir fait davantage prendre conscience que les enfants ne vivent pas en vase clos. Les enfants vivent à l'intérieur de familles, les familles vivent à l'intérieur de collectivités et ce sont ces collectivités qui composent notre monde. Il est stérile de témoigner de l'amour et de l'affection aux enfants si nous ne sommes pas maintenant résolus à mettre en oeuvre des programmes d'action qui feront du monde un lieu plus sûr et plus juste pour l'enfant qui voit le jour.

Monsieur le Président, je voudrais m'arrêter quelques instants sur les événements qui ont marqué l'AIE au Canada. Ce fut l'occasion pour le public canadien de compléter une initiative gouvernementale par sa participation. Par l'entremise du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le gouvernement du Canada a fourni la somme d'un million de dollars à la Commission canadienne pour l'Année internationale de l'enfant, organisme composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et des Territoires et, fait très important, de quinze organisations non gouvernementales représentant les 103 ONG canadiennes qui participaient à l'AIE. La Commission, comprenant 45 volontaires dirigés par le juge Doris Ogilvie, a reçu instruction de distribuer ces fonds sous forme de petites subventions aux collectivités d'un bout à l'autre du pays pour stimuler la participation locale aux programmes consacrés aux enfants. Je pourrais noter entre parenthèses qu'il s'agit là d'un exemple où une commission renonce à l'idée de tenir une conférence nationale pour s'attaquer directement au problème. Cette formule a joui d'une popularité telle que la Commission s'est vue submerger de 4,000 demandes; elle n'a hélas pu subventionner que 500 projets. Ceux-ci englobaient des événements ethniques et culturels, et touchaient aux sports et au conditionnement physique, à l'enrichissement familial et aux programmes médicaux-nutritionnels.

Parmi les thèmes dominants figuraient la pauvreté, l'isolement et la privation en milieu rural, la question des enfants handicapés, l'éducation à la vie familiale, la présence de garderies et de maternelles, les enfants de la rue, et le rapprochement entre jeunes et personnes âgées.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples de nos très nombreuses activités:

- A Montréal, un groupe qui se préoccupait du peu d'activités récréatives à l'intention des enfants attardés a jumelé 25 enfants normaux et 25 enfants attardés dans un décor récréatif qui a fait ressortir le potentiel souvent inexploité des handicapés mentaux.